



N° 2 Décembre 2016

## NEWSLETTER

Informations démographiques

### Éditorial

Lorsqu'on pose la question sur ce que les termes «jeunesse» et «jeunes» évoquent, certains diront que la jeunesse incarne l'insouciance, la gaîté, le désir d'affranchissement, la volonté de se donner les moyens et d'agir. D'autres peindront le diable sur la muraille en parlant de manque d'éducation, de perte de repères, de crainte de l'avenir, de démotivation, de contestation. Pendant sa jeunesse, l'individu franchit de nombreuses étapes jusqu'à la transition à l'âge adulte. Il fait ainsi différents apprentissages—plus ou moins heureux—qui modèlent sa vie ainsi que son regard sur la société. Ce numéro de la Newsletter Démos est le deuxième consacré aux jeunes en Suisse (cf. [Newsletter Démos 2/2015](#)) et se penche sur certains aspects de leur vie.

Qu'en est-il des jeunes dans le système éducatif? Le premier article présente les caractéristiques sociodémographiques et le type d'études entrepris.

Les jeunes adultes tardent-ils ou non à quitter le domicile familial? Les deuxième et troisième sujets abordent les questions du départ du foyer parental, de l'accès à la propriété, de la taille des logements qu'occupent les jeunes ménages en Suisse, ainsi que du loyer qu'ils déboursent.

Que reflète la statistique des infractions de violence des jeunes enregistrées par la police? La quatrième contribution fait le point sur le type, la fréquence et l'évolution des délits depuis 2009.

La dernière analyse met en lumière la particularité du Tessin, en comparaison à la Suisse, notamment en ce qui concerne les opinions des jeunes face aux relations parents-enfants, le mariage ou la conciliation entre la vie professionnelle et familiale.

Nous vous souhaitons une agréable lecture!

■ Fabienne Rausa, Office fédéral de la statistique

### SOMMAIRE

#### Les jeunes en Suisse

- Les jeunes dans le système éducatif 2
- Départ des enfants du foyer parental 4
- Les conditions d'habitation des jeunes ménages 6
- Violence juvénile: ampleur, formes et évolution 7
- L'opinion des jeunes sur les générations précédentes et le passage à la vie adulte, en Suisse et au Tessin 9
- Informations complémentaires 12

## Les jeunes dans le système éducatif

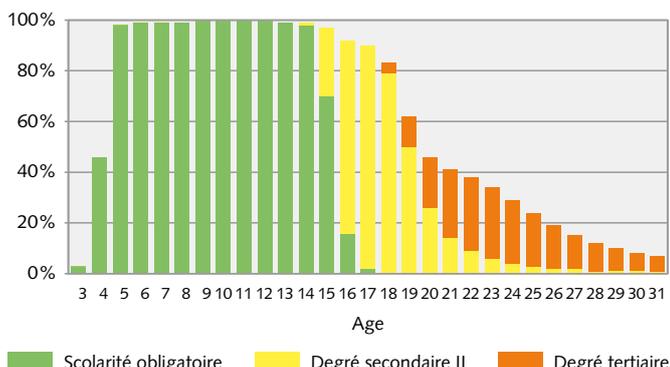
**En Suisse, près d'un cinquième de la population résidante, soit 1,5 million de personnes, suit une formation. Quelles sont ces personnes et quel type d'études entreprennent-elles ?**

Parmi les 1,5 million d'élèves et d'étudiants que compte la Suisse en 2014/15, 58% d'entre eux se trouvent dans la scolarité obligatoire, 23% au degré secondaire II et 19% au degré tertiaire.

Le taux de scolarisation, présenté dans le graphique G1, rend compte du rapport entre le nombre de personnes en formation et le nombre de personnes dans la population résidante pour un âge donné. Il montre, sans trop de surprise, que l'activité principale des jeunes entre 5 et 19 ans est la formation. La première période terminée la scolarité obligatoire et pourraient théoriquement sortir du système éducatif. Il n'en est cependant rien puisque, dans leur grande majorité (76%), ils continuent leur parcours dans une filière du secondaire II. L'âge de 19 ans constitue l'autre période clé, celle à laquelle 10% des jeunes entament un cursus du degré tertiaire, celle aussi où près de 40% d'entre eux quittent le système éducatif. La participation à la formation se situe encore à 45% à 20 ans puis diminue ensuite de manière continue.

### Taux de scolarisation selon l'âge, 2014/15

G1



Sources: OFS – SDL, SIUS, STATPOP

© OFS, Neuchâtel 2016

### Principales caractéristiques sociodémographiques

Dans l'ensemble du système éducatif, près de la moitié des personnes en formation au cours de l'année scolaire 2014/15 sont des femmes (49%). La parité n'est cependant pas la norme partout comme le montre le tableau T1. Ainsi, dans la scolarité obligatoire, si les filles représentent bien la moitié des effectifs dans les programmes d'enseignement ordinaire, elles ne sont qu'un tiers dans les programmes d'enseignement spécial<sup>1</sup>. Au secondaire II comme au tertiaire, les jeunes femmes se dirigent plus facilement vers les formations générales que vers les formations professionnelles. Au niveau tertiaire, elles sont particulièrement bien représentées dans les hautes écoles pédagogiques (73% en 2015/16). Les futures enseignantes sont en particulier plus nombreuses que les hommes à choisir une formation menant à l'enseignement préscolaire et primaire (83% de femmes).

Près du quart des jeunes inscrits dans le système de formation suisse en 2014/15 sont d'origine étrangère. Ce pourcentage varie cependant suivant le type de formation (voir tableau T1). A l'école obligatoire, les jeunes de nationalité étrangère sont

### T1 Elèves et étudiants selon le sexe et la nationalité, 2014/15

	2014/15		
	Total	% femmes	% étrangers
<b>Total</b>	<b>1 587 014</b>	<b>48,6%</b>	<b>24,3%</b>
<b>Scolarité obligatoire</b>	920 958	48,5%	26,3%
Degré primaire I <sup>1</sup>	167 030	48,5%	27,0%
Degré primaire II <sup>2</sup>	467 394	49,1%	26,3%
Degré secondaire I	255 264	49,1%	23,5%
Programme d'enseignement spécial	31 270	35,2%	44,9%
<b>Degré secondaire II</b>	<b>366 140</b>	<b>47,9%</b>	<b>19,8%</b>
Formation professionnelle initiale	230 534	42,1%	18,8%
Formations générales <sup>3</sup>	105 445	58,3%	18,6%
Autres secondaire II <sup>4</sup>	30 161	55,5%	31,9%
<b>Degré tertiaire</b>	<b>299 916</b>	<b>49,8%</b>	<b>23,5%</b>
Formation professionnelle supérieure	61 160	45,0%	18,6%
Hautes écoles universitaires <sup>5</sup>	145 946	50,4%	29,9%
Hautes écoles spécialisées <sup>5</sup>	72 704	46,4%	18,8%
Hautes écoles pédagogiques <sup>5</sup>	20 106	73,2%	9,5%

<sup>1</sup> Ecole enfantine, cycle élémentaire années 1–2

<sup>2</sup> Années 3–8

<sup>3</sup> Maturité gymnasiale, écoles de culture générale (y.c. maturité spécialisée), maturité professionnelle post-apprentissage, formations générales étrangères, autres formations générales

<sup>4</sup> Formations transitoires et complémentaires

<sup>5</sup> Année académique 2015/16

Sources: OFS – SDL, SIUS

© OFS, Neuchâtel 2016

ainsi surreprésentés (45%) dans les programmes d'enseignement spécial, ce qui s'explique notamment par le fait que les classes pour élèves allophones en font partie. Au secondaire II, les jeunes de nationalité étrangère ne forment plus que le 20% des effectifs. Ce pourcentage remonte au tertiaire (24%) en raison de la présence importante d'étudiants étrangers dans les hautes écoles universitaires (30%). En 2015/16, parmi les 59'200 étudiants étrangers fréquentant les hautes écoles, plus des trois quarts sont venus expressément de l'étranger pour étudier en Suisse (étudiants étrangers scolarisés à l'étranger avant le début des études dans une haute école). Cette population représente 25% des étudiants dans les hautes écoles universitaires (HEU), 12% dans les hautes écoles spécialisées (HES) et 5% dans les hautes écoles pédagogiques (HEP). Généralement, les étudiants étrangers scolarisés à l'étranger avant le début de leurs études sont plus attirés par le master (26% des effectifs) que par le bachelor (10%). Mais c'est au niveau du doctorat qu'ils sont le mieux représentés et qu'ils forment même la majorité des effectifs (53%).

En termes d'origine sociale<sup>2</sup>, près de 60% des jeunes fréquentant un gymnase proviennent d'un ménage où au moins un des parents a suivi une formation tertiaire alors que 5% seulement sont issus d'un contexte éducatif correspondant à la scolarité obligatoire. Pour les voies menant au certificat fédéral de capacité (CFC), près de 50% des élèves proviennent d'un ménage dont le niveau de formation le plus élevé est le secondaire II et près de 15% d'un ménage dont le niveau de formation ne dépasse pas la scolarité obligatoire. Dans les hautes écoles et dans la formation professionnelle supérieure, la proportion d'entrants dont le plus haut niveau de formation des parents est le degré tertiaire se situe à 45% pour les HES, à 50% pour les HEP et à 60% pour les HEU. Dans les écoles supérieures (formation professionnelle supérieure), la majorité des entrants ont des parents disposant

<sup>1</sup> Enseignement destiné aux élèves ayant besoin de soutien en raison de difficultés d'apprentissage ou de handicaps. Selon la classification des statistiques suisses de l'éducation, les classes pour élèves allophones font partie des programmes d'enseignement spécial.

<sup>2</sup> L'origine sociale est mesurée sur la base du niveau de formation des parents.

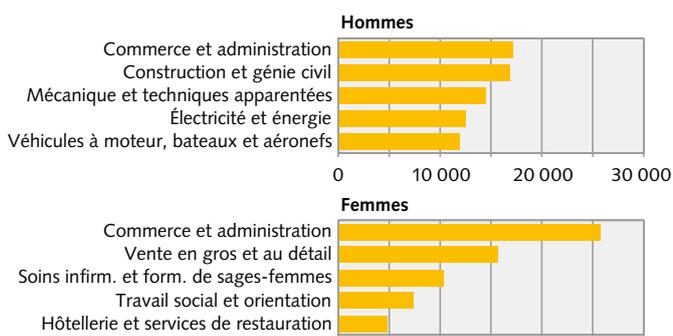
au plus d'un niveau de formation du secondaire II. Les étudiants dont les parents ont un niveau de formation tertiaire représentent 35% des effectifs.

### Formations suivies au degré secondaire II

Le degré secondaire II suit l'école obligatoire. Il offre le choix entre les cursus menant à l'entrée sur le marché du travail et ceux permettant la poursuite des études au degré tertiaire. Les jeunes se forment généralement durant 3 à 4 ans et terminent leur parcours par l'obtention d'un CFC, d'un certificat de maturité ou d'un autre type de certificat. La formation professionnelle initiale de deux ans prépare à l'exercice d'une profession aux exigences théoriques moindres. Elle se termine avec une attestation fédérale de formation professionnelle (AFP).

Avec 230'534 personnes en 2014/15, les formations professionnelles initiales attirent 63% des jeunes inscrits au degré secondaire II. La presque totalité d'entre eux suivent un cursus menant au CFC. Les trois domaines de formation les plus fréquentés sont: «commerce et administration» (19%), «vente en gros et au détail» (12%) ainsi que «construction et génie civil» (8%). Le choix de la formation diffère notablement selon le sexe (cf. graphique G2). En moyenne, un diplôme de formation professionnelle initiale s'obtient à 21,5 ans.

### Domaines de la formation professionnelle initiale les plus fréquentés selon le sexe, 2014/15 G2



Source: OFS – SDL

© OFS, Neuchâtel 2016

Avec 105'445 personnes en 2014/15, les formations générales regroupent près de 30% des jeunes étudiant au secondaire II. Ces derniers choisissent principalement les écoles de maturité gymnasiale (67%), les écoles de culture générale (14%) et les formations menant à la maturité professionnelle post-apprentissage (9%). Le reste des jeunes suit une formation générale étrangère ou un autre type de formation générale. Les trois options ayant le plus de succès dans les gymnases en 2014/15 sont: «langue moderne» (21%), «économie et droit» (21%) ainsi que «biologie et chimie» (18%). Les jeunes femmes choisissent leur formation conformément à ce classement alors que les jeunes hommes, s'ils s'inscrivent aussi en «économie et droit» ou en «biologie et chimie», optent en troisième position pour la «physique et application des mathématiques». Dans les écoles de culture générale, les trois orientations les plus fréquentées sont la «santé», la «pédagogie» et le «travail social/pédagogie». Les jeunes femmes sont majoritaires dans presque toutes les filières proposées dans ces écoles.

Quant à la maturité professionnelle<sup>3</sup>, les trois orientations les plus suivies sont l'orientation commerciale (50%), l'orientation technique (31%) et l'orientation santé-social (11%). Si la première remporte l'adhésion des deux sexes, la deuxième est avant tout fréquentée par des jeunes hommes, la troisième par des jeunes femmes. En moyenne, un diplôme de formation générale s'obtient à 20 ans.

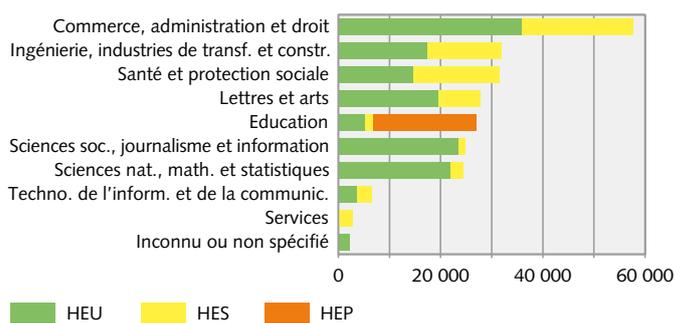
### Formations suivies au degré tertiaire

Le degré tertiaire comprend la formation professionnelle supérieure et les hautes écoles. Ces dernières, regroupent le 80% des effectifs du degré lors de l'année 2014/15.

Les formations professionnelles supérieures permettent aux personnes disposant d'un diplôme du secondaire II d'approfondir ou d'élargir leurs connaissances. Les études sont fortement axées sur la pratique et durent au moins un an. En 2014/15, la plus grande partie des 61'160 étudiants recensés fréquentent une école supérieure (46%), 37% se préparent au brevet ou au diplôme fédéral et 17% étudient dans une filière non réglementée par la Confédération. Les trois domaines de formation les plus fréquentés sont: «gestion et administration» (16%), «soins infirmiers et formation de sages-femmes» (12%) ainsi que «hôtellerie et services de restauration» (11%). Les étudiants obtiennent leur diplôme en moyenne à 31,5 ans. Cet âge relativement élevé s'explique par le fait que les candidats aux études doivent en général bénéficier d'une expérience professionnelle avant d'entamer leur cursus.

Dans les hautes écoles, les étudiants optent plus souvent pour des études universitaires (61% de la totalité des étudiants) que pour une formation dans une HES (31%) ou dans une HEP (8%). Les domaines d'études des Sciences sociales (16%) et économiques (15%) ont la faveur des étudiants universitaires. Dans les HES, les jeunes optent le plus souvent pour une formation en Economie et services (28%) ou en Technique et IT (14%). Le graphique G3 présente le nombre d'étudiants selon le type de hautes écoles et le domaine CITE (classification internationale).

### Hautes écoles: nombre d'étudiants selon le domaine CITE et le type de haute école, 2015/16 G3



Source: OFS – SIUS

© OFS, Neuchâtel 2016

Au sein des hautes écoles, l'âge moyen varie bien entendu selon le niveau d'examen. En 2015, l'âge moyen à l'obtention du bachelier HEU est de 24,5 ans et celui à l'obtention du master est de 27,2 ans. Un doctorat s'obtient à 32,6 ans. L'âge moyen d'un détenteur d'un bachelier HES s'élève à 26,6 ans

<sup>3</sup> La préparation à la maturité professionnelle s'effectue pendant la formation professionnelle initiale (CFC) ou après. En 2014/15, 39'164 jeunes, soit 17% des effectifs de la formation professionnelle initiale, étudient en vue d'acquies cette maturité. Les trois quarts d'entre eux le font pendant l'apprentissage, le quart restant après.

et d'un détenteur d'un master HES à 29,5 ans. Dans les HEP, le bachelor pour l'enseignement préscolaire et primaire s'obtient en moyenne à 26 ans, le master pour l'enseignement secondaire I à 29,9 ans et le diplôme d'enseignement secondaire II (maturités gymnasiales) à 33 ans.

L'âge à l'obtention de la maturité est un élément explicatif de l'âge à l'obtention d'un premier diplôme d'une haute école. La maturité professionnelle, principale voie d'accès aux HES, s'obtient plus tard que la maturité gymnasiale. L'âge moyen plus élevé chez les diplômés des HEP s'explique principalement par le fait que ce type de hautes écoles forme des futurs enseignants pour les degrés secondaire I et II pour lesquels soit un bachelor soit un master est requis à l'entrée.

■ Réjane Deppierraz et Juan Segura,  
Office fédéral de la statistique

## Références

- OFS (2014), [Examens finals](#), Neuchâtel
- OFS (2015), [Personnes en formation](#), Neuchâtel
- OFS (2015), [Transitions et parcours dans le degré secondaire II](#), Neuchâtel
- OFS (2015), [Transitions et parcours dans le degré tertiaire](#), Neuchâtel

Les statistiques des personnes en formation et des diplômes proviennent de relevés annuels exhaustifs de données individuelles auprès des cantons, des hautes écoles et du Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI).

Les résultats statistiques présentés ici se réfèrent aux données les plus récentes, à savoir:

- l'année scolaire 2014/15 pour les élèves et étudiants de la formation scolaire et professionnelle
- l'année académique 2015/16 pour les étudiants des hautes écoles
- l'année civile 2015 pour les diplômés.

## Départ des enfants du foyer parental

**Quand les enfants quittent-ils le foyer parental? Ce moment survient-il de plus en plus tardivement? Voilà deux questions fréquentes auxquelles nous tentons de répondre.**

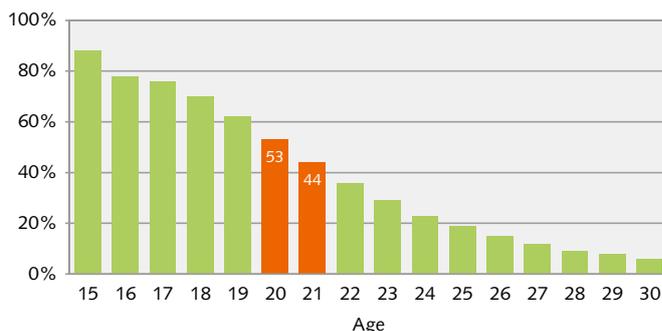
Introduit en 2010, le relevé structurel dessine une riche mosaïque des ménages de Suisse. Il est réalisé chaque année sur la base d'un échantillon de la population dans le cadre du nouveau recensement de la population, lancé lui aussi en 2010. Pour permettre des comparaisons temporelles, nous intégrons dans l'analyse les résultats des recensements 1970 à 2000.

Le relevé structurel comprend des questions sur les rapports de parenté entre les membres d'un ménage. Cela permet par exemple de déterminer si quelqu'un vit chez ses parents. En revanche, il ne contient pas de question sur le moment du départ du foyer parental ni sur ses raisons. On ne sait pas non plus si la personne interrogée l'a déjà quitté avant d'y revenir. Un autre problème est qu'on ne sait pas si la personne interrogée a plusieurs domiciles. Malgré ces limites, il est possible de rendre compte assez fidèlement de la situation.

Les données du recensement de la population et du relevé structurel rendent compte de la structure de la population à un moment donné; elles permettent d'effectuer des analyses transversales.

### Part des 15 à 30 ans vivant chez leurs parents, selon l'âge, en 1970

G4

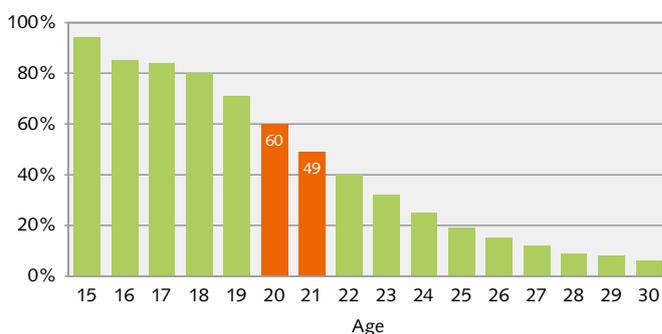


Source: OFS - RFP

© OFS, Neuchâtel 2016

### Part des 15 à 30 ans vivant chez leurs parents, selon l'âge, en 1980

G5

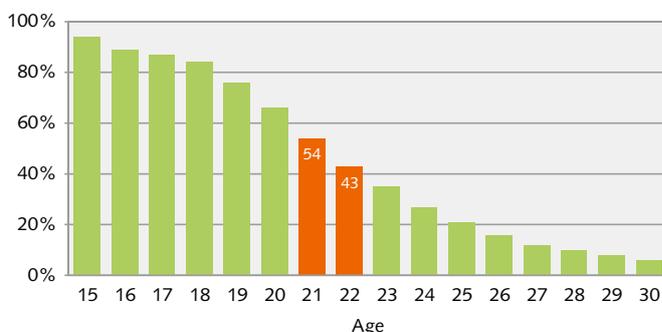


Source: OFS - RFP

© OFS, Neuchâtel 2016

### Part des 15 à 30 ans vivant chez leurs parents, selon l'âge, en 1990

G6

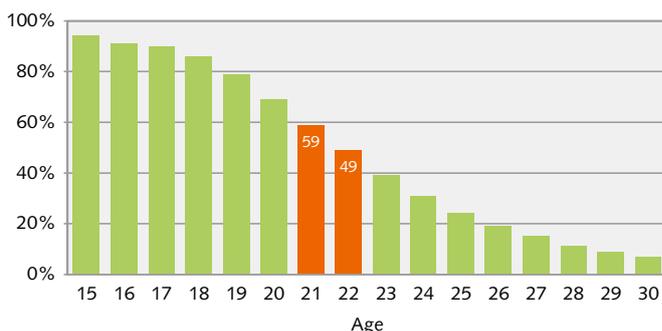


Source: OFS - RFP

© OFS, Neuchâtel 2016

### Part des 15 à 30 ans vivant chez leurs parents, selon l'âge, en 2000

G7

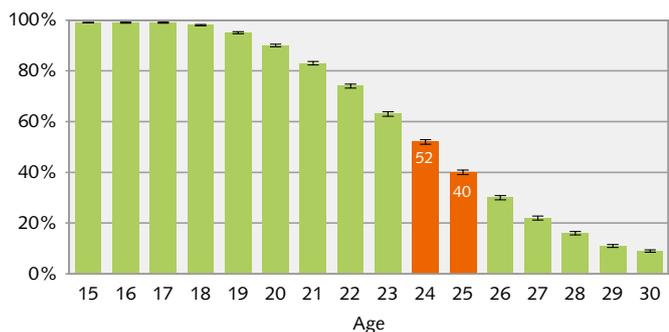


Source: OFS - RFP

© OFS, Neuchâtel 2016

**Part des 15 à 30 ans vivant chez leurs parents, selon l'âge, 2010–2014 (chiffres cumulés)**

**G8**



Source: OFS – RS

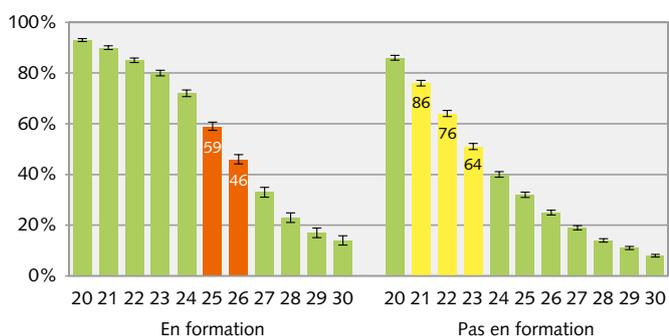
© OFS, Neuchâtel 2016

Les graphiques G4 à G8 présentent la part des personnes de 15 à 30 ans qui vivent encore chez leurs parents, de 1970 à aujourd'hui. On constate que le départ du nid familial est de plus en plus tardif: il intervenait entre 20 et 21 ans en 1970 et en 1980, entre 21 et 22 ans en 1990 et en 2000, et a lieu entre 24 et 25 ans de nos jours.

Outre l'âge, le fait d'être en formation détermine largement si quelqu'un vit au domicile parental. Les personnes en formation y restent plus longtemps que celles qui ont achevé une formation (cf. graphique G9).

**Part des 20 à 30 ans vivant chez leurs parents, selon l'âge et la formation en cours, 2010–2014 (chiffres cumulés)**

**G9**

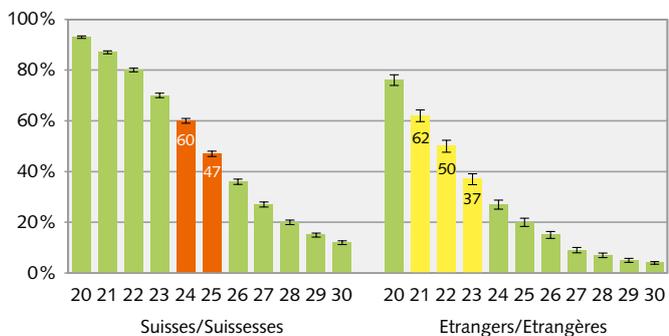


Source: OFS – RS

© OFS, Neuchâtel 2016

**Part des 20 à 30 ans vivant chez leurs parents, selon l'âge et la nationalité, 2010–2014 (chiffres cumulés)**

**G10**

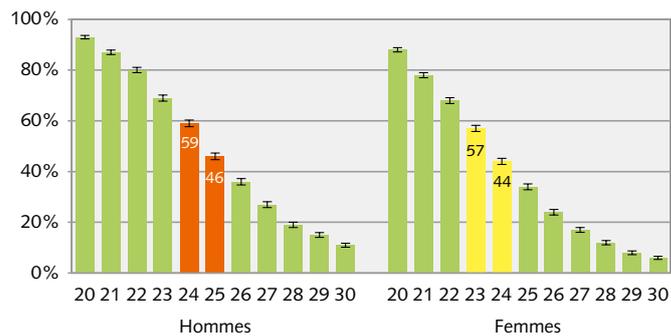


Source: OFS – RS

© OFS, Neuchâtel 2016

**Part des 20 à 30 ans vivant chez leurs parents, selon l'âge et le sexe, 2010–2014 (chiffres cumulés)**

**G11**



Source: OFS – RS

© OFS, Neuchâtel 2016

La nationalité et le sexe influencent eux aussi le moment de la sortie du domicile parental.

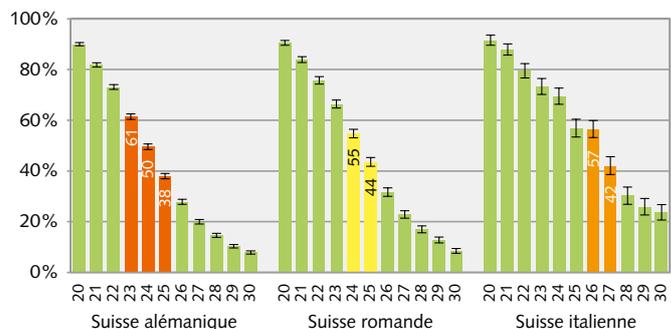
Les étrangers et les étrangères quittent plus vite le nid familial que les Suisses et les Suissesses. Cependant, la différence est sans doute moins grande qu'il n'y paraît, étant donné qu'une partie des étrangers qui ne vivent pas chez leurs parents ont vraisemblablement grandi hors de Suisse.

Les écarts par sexe sont moins marqués, même s'ils peuvent varier un peu selon l'âge. Il ressort du graphique G11 que les femmes quittent généralement plus tôt le foyer parental que les hommes. A titre d'exemple, 54% des hommes de 24 ans vivent encore chez leurs parents, contre seulement 44% des femmes du même âge.

Une analyse factorielle permet de faire ressortir les différences entre les régions linguistiques.

**Part des 20 à 30 ans vivant chez leurs parents, selon l'âge et la région linguistique, 2010–2014 (chiffres cumulés)**

**G12**



Source: OFS – RS

© OFS, Neuchâtel 2016

On ne relève pratiquement pas de différence entre la Suisse romande et la Suisse alémanique. Même si la part des jeunes de 20 à 30 ans qui vivent encore chez leurs parents est un peu plus élevée chez les Romands que chez les Alémaniques, les écarts sont minimes. La Suisse italienne sort du lot. Les jeunes de moins de 26 ans y vivent encore majoritairement avec leurs parents. A trente ans, ils sont toujours près d'un quart dans ce cas (contre moins de 10% en Suisse romande et en Suisse alémanique). Le nombre de Romanches considérés est trop faible pour qu'on dispose de données pertinentes.

Depuis les années 1970, l'âge moyen au départ du domicile parental ne cesse de progresser. L'allongement du temps de formation en constitue la principale raison. Pour ce qui est de l'appartenance culturelle, le seul écart relevé concerne les jeunes de Suisse italienne, qui tardent davantage à prendre le large que leurs semblables des deux autres grandes régions linguistiques.

■ Christoph Freymond, Office fédéral de la statistique

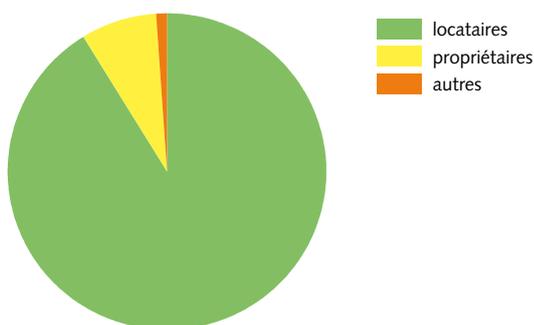
## Les conditions d'habitation des jeunes ménages

**Les ménages suisses sont plus souvent locataires que propriétaires. Selon la Statistique des bâtiments et des logements, près de quatre ménages suisses sur dix sont propriétaires du logement qu'ils occupent à fin 2014. Ce taux progresse lentement depuis 1970. Alors que l'accès à la propriété est un rêve pour un grand nombre, sa concrétisation rencontre beaucoup d'obstacles.**

Les jeunes ménages qui sont définis ici comme les ménages dont tous les membres sont âgés de 35 ans ou moins, représentent 17% des ménages. Pour cette partie de la population, l'accès à la propriété semble particulièrement difficile. Elle ne dispose généralement pas des fonds propres nécessaires et doit faire face au durcissement de l'accès au crédit hypothécaire. Comme le montre le graphique G13, seule une petite minorité des jeunes ménages vit dans le logement qu'elle possède: dans neuf cas sur dix ils sont locataires.

A titre de comparaison, on peut mentionner que près d'un ménage senior – ménage dont tous les membres sont âgés de 65 ans ou plus – sur deux possède et habite dans son propre logement.

### Statut d'occupation des logements des jeunes ménages, 2010–2014 (chiffres cumulés) G13



Source: OFS – RS

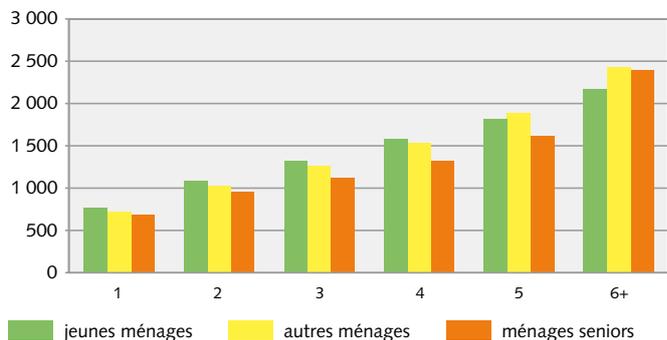
© OFS, Neuchâtel 2016

Chez les jeunes ménages, il apparaît que le fait d'avoir ou non des enfants est clairement lié à l'accession à la propriété. Si 7% des couples sans enfant sont propriétaires du logement qu'ils occupent, ce taux triple (20%) pour ceux qui en ont. Il faut toutefois garder à l'esprit que de nombreux couples deviennent parents aux environs de la trentaine, moment où ils sont aussi plus susceptibles de disposer des fonds nécessaires pour accéder à la propriété.

Toutes tailles de logements confondues, les jeunes ménages locataires déboursent en moyenne 1'302 francs par mois pour un logement. L'analyse des loyers moyens versés selon le

nombre de pièces montre que les jeunes ménages paient un peu plus que les autres catégories de ménages, pour autant que le logement compte moins de 5 pièces (cf. graphique G14).

### Loyer moyen selon le nombre de pièces et l'âge du ménage, 2010–2014 (chiffres cumulés) G14

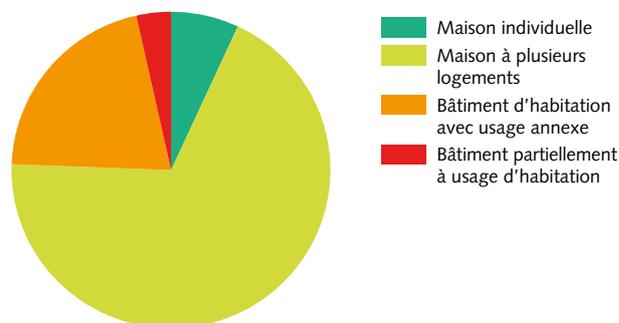


Source: OFS – RS

© OFS, Neuchâtel 2016

La grande majorité des jeunes ménages (69%) vit dans des maisons à plusieurs logements (cf. graphique G15). Près d'un quart vit dans des bâtiments d'habitation avec usage annexe<sup>4</sup> (21%) ou des bâtiments partiellement à usage d'habitation<sup>5</sup> (3%). Seuls 7% d'entre eux occupent une maison individuelle, même si cette catégorie de bâtiment est très prisée en Suisse. En effet, si on fait abstraction des catégories d'âge, un ménage sur quatre vit dans une maison individuelle.

### Jeunes ménages selon la catégorie de bâtiment, 2010–2014 (chiffres cumulés) G15



Source: OFS – RS

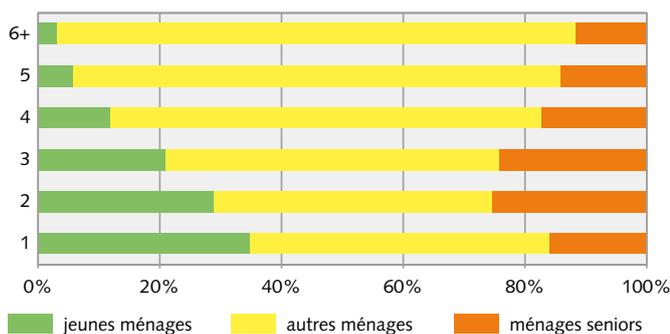
© OFS, Neuchâtel 2016

Le graphique G16 montre que les jeunes ménages sont sur-représentés dans les logements de 1 à 3 pièces. Ceci s'explique en partie par le fait que de nombreux ménages de cette tranche d'âge sont formés de personnes ne vivant pas en couple ainsi que par les difficultés à financer un logement indépendant durant sa formation ou en début de carrière professionnelle. A l'inverse, les jeunes ménages sont sous-représentés dans les logements de 5 pièces ou plus.

<sup>4</sup> Les bâtiments d'habitation avec usage annexe se composent principalement de logements, mais comprennent également des locaux industriels, commerciaux ou agricoles (p.ex. bâtiments d'habitation comprenant des logements et un commerce au rez-de-chaussée).

<sup>5</sup> Les bâtiments partiellement à usage d'habitation comprennent des logements, mais se composent principalement de locaux industriels, commerciaux ou agricoles (p.ex. écoles ou fabriques contenant un logement de concierge).

## Distribution des ménages selon la taille du logement et l'âge des ménages, 2010–2014 (chiffres cumulés) G16



Source: OFS – RS

© OFS, Neuchâtel 2016

Le fort besoin en mobilité résidentielle lié à l'entrée dans la vie active ainsi que la capacité à financer le logement sur une certaine durée déterminent les conditions d'habitation des jeunes ménages. Pour beaucoup, les conditions ne sont pas encore réunies pour accéder à la propriété. Ceux-ci sont massivement locataires, n'occupent que rarement une maison individuelle et vivent dans des logements de plus petite taille que leurs aînés.

■ Christelle Bérard Bourban, Office fédéral de la statistique

## Violence juvénile: ampleur, formes et évolution

La violence des jeunes a-t-elle augmenté ou diminué ces dernières années? A quels moments et endroits les actes de violence sont-ils le plus souvent commis? Quelles sont les infractions de violence les plus fréquentes? Observe-t-on des différences chez les jeunes prévenus entre les filles et les garçons et entre les Suisses et les étrangers?

Nous analysons ici la violence des jeunes au cours des sept dernières années. Sont considérés les mineurs âgés de 10 ans et plus. Les chiffres se basent sur les données 2009 à 2015 de la statistique policière de la criminalité (SPC). La SPC contient des données sur les infractions enregistrées par la police, sur les prévenus et sur les lésées des infractions<sup>6</sup>. En d'autres termes, elle ne recense que les infractions dont la police a eu connaissance. La violence au sens de la SPC est définie sur la base de 20 articles du code pénal (CP) répartis sous plusieurs titres.

### La délinquance juvénile en général

La délinquance juvénile a baissé de manière continue ces dernières années. Alors qu'en 2009, la police enregistrait encore 14'760 jeunes ayant commis une ou plusieurs infraction(s) au code pénal, ce nombre n'était plus que de 7993 en 2015, soit 45% de moins. Près d'un quart des actes délictueux commis par des jeunes sont des infractions de violence.

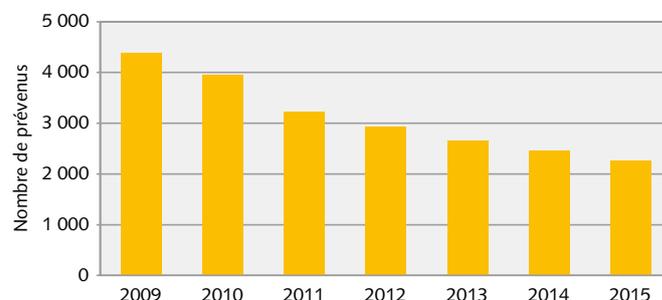
<sup>6</sup> Personnes prévenues: personnes identifiées par la police comme étant les auteurs potentiels d'une infraction. Personnes lésées: personnes atteintes dans leur intégrité physique, psychique, sociale ou économique par suite d'un acte délictueux.

## La violence des jeunes

La violence des jeunes a reculé de 2014 à 2015, pour la sixième fois consécutive. Le nombre de jeunes prévenus d'une infraction de violence enregistrés par la police a quasiment diminué de moitié de 2009 à 2015 (cf. graphique G17). La baisse en termes relatifs de la population adolescente ne suffit pas à expliquer ce recul.

### Jeunes ayant commis un acte de violence, de 2009 à 2015

G17



Source: OFS – SPC

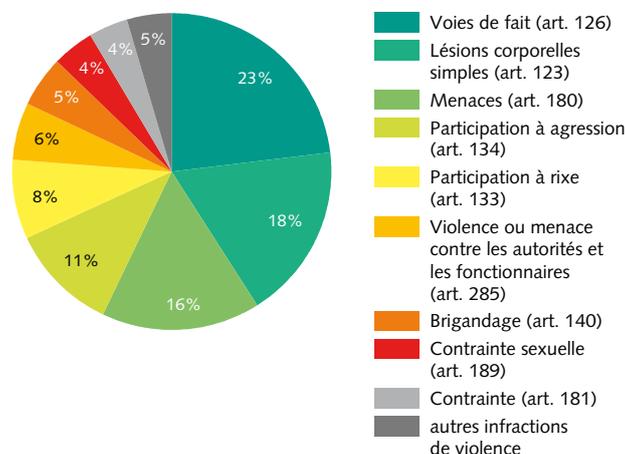
© OFS, Neuchâtel 2016

### Les infractions

En 2015, 2256 jeunes ont commis 3253 actes de violence. Le graphique G18 montre comment se répartissent les infractions enregistrées par la police. Avec 23%, les voies de fait<sup>7</sup> viennent en tête des infractions enregistrées par la police. Les actes de violence graves (homicides, lésions corporelles graves, prises d'otages et viols) ont représenté 3% des actes de violence.

### Infractions de violence selon l'élément de l'infraction, en 2015

G18



Source: OFS – SPC

© OFS, Neuchâtel 2016

### Les prévenus

Par rapport à leur population, les jeunes suisses sont moins souvent enregistrés comme prévenus d'une infraction de violence que les jeunes étrangers appartenant à la population résidente permanente<sup>8</sup>. Les deux groupes affichent un recul depuis 2009

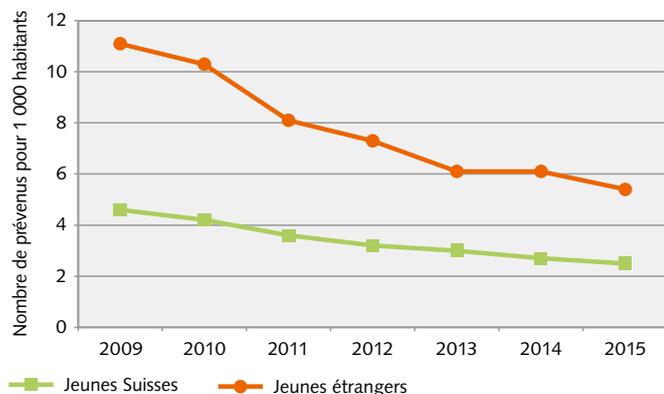
<sup>7</sup> Les voies de fait (art. 126 CP) sont une atteinte à l'intégrité physique d'une personne qui n'entraînent pas de lésion physique ni d'atteinte à la santé.

<sup>8</sup> Population résidente permanente (selon la SPC): Suisses, étrangers détenteurs d'un permis C (établissement), d'un permis B (séjour), fonctionnaires internationaux, diplomates et membres de leur famille.

et les taux de prévenus<sup>9</sup> respectifs se rapprochent. Ils sont passés de 5 prévenus pour 1000 jeunes suisses et 11 prévenus pour 1000 jeunes étrangers en 2009 à respectivement 3 et 5 prévenus pour 1000 jeunes (cf. graphique G19). En ce qui concerne les jeunes de nationalité étrangère, la baisse a été particulièrement marquée chez ceux d'ex-Yougoslavie et de Turquie.

### Taux de prévenus selon la nationalité, de 2009 à 2015

G19



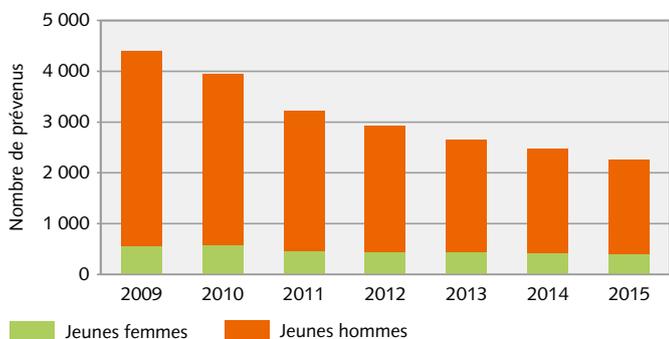
Sources: OFS – SPC, STATPOP

© OFS, Neuchâtel 2016

Le taux de prévenus d'une infraction de violence est plus élevé chez les jeunes hommes que chez les jeunes femmes. Les premiers ont représenté en moyenne 85% des prévenus sur la période 2009 à 2015 (cf. graphique G20).

### Jeunes prévenus d'un acte de violence selon le sexe, de 2009 à 2015

G20



Source: OFS – SPC

© OFS, Neuchâtel 2016

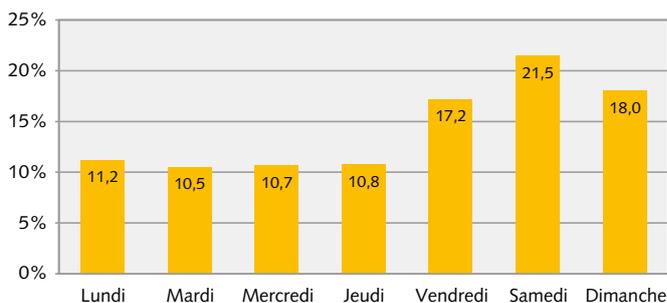
### Les circonstances des infractions

Pour chaque infraction enregistrée par la police, on relève si possible le moment exact où elle a été commise. Comme le montre le graphique suivant, les infractions de violence se répartissent assez régulièrement du lundi au jeudi, tandis que plus de la moitié sont commises du vendredi au dimanche, avec un pic le samedi.

Les week-ends, les infractions de violence sont commises le plus souvent tard dans la soirée et pendant la nuit; elles atteignent un maximum entre minuit et une heure (cf. graphique G22). Pendant la semaine, elles sont perpétrées généralement de jour, plus particulièrement entre 15 et 18 heures (cf. graphique G23).

### Infractions de violence selon les jours de la semaine, 2009–2015 (chiffres cumulés)

G21

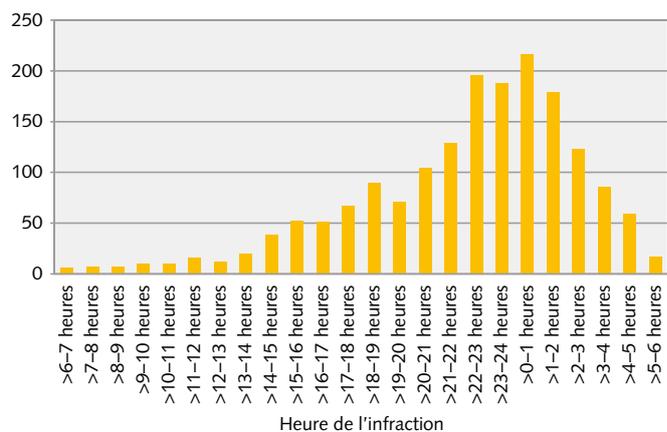


Source: OFS – SPC

© OFS, Neuchâtel 2016

### Nombre moyen d'infractions de violence commises le week-end, 2009–2015 (chiffres cumulés)

G22

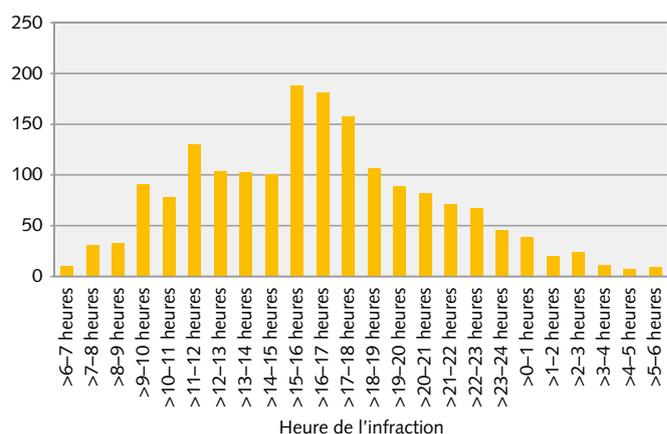


Source: OFS – SPC

© OFS, Neuchâtel 2016

### Nombre moyen d'infractions de violence commises la semaine, 2009–2015 (chiffres cumulés)

G23

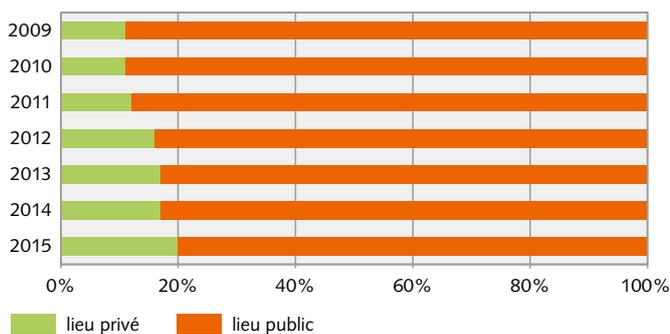


Source: OFS – SPC

© OFS, Neuchâtel 2016

Dans un peu plus de 90% des cas, on a relevé la description du lieu ou de la pièce où l'infraction a été commise. Cette indication permet de distinguer les infractions commises dans un lieu privé (par ex. à son domicile) de celles perpétrées dans un espace public, normalement accessible à tout un chacun. Le graphique G24 montre que la plupart des infractions de violence ont lieu dans un lieu public. On constate cependant une augmentation de celles commises à domicile.

<sup>9</sup> Taux de prévenus: nombre de prévenus pour 1000 personnes du groupe correspondant de la population résidente permanente.



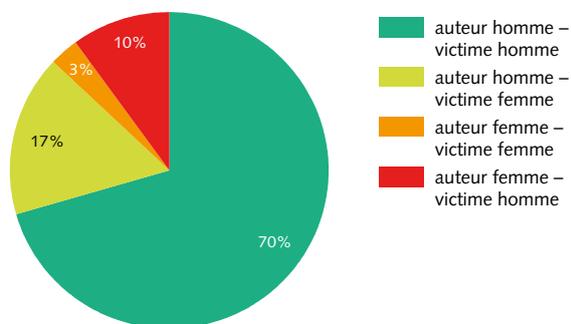
Source: OFS – SPC © OFS, Neuchâtel 2016

**Les lésés**

Les victimes d'infractions de violence commises par des jeunes sont dans près de 60% des cas plus âgées que leurs auteurs. Un cinquième est du même âge et un cinquième est moins âgé. Dans 72% des cas, la différence d'âge entre le prévenu et la victime ne dépasse pas cinq ans.

Les jeunes auteurs d'actes de violence visent généralement des personnes de leur sexe. Selon la SPC, des auteurs masculins agressent des victimes masculines dans 70% des cas. Dans 17%, de jeunes hommes agressent une femme, dans 10% des cas, les auteurs et leurs victimes sont des femmes, tandis que les 3% restants concernent des agressions commises par des femmes sur des hommes (cf. graphique G25).

**Répartition des auteurs et des victimes selon le sexe, 2009–2015 (chiffres cumulés) G25**



Source: OFS – SPC © OFS, Neuchâtel 2016

**Résumé**

La statistique policière de la criminalité montre que la violence juvénile n'a cessé de diminuer ces sept dernières années. La baisse de la part des jeunes dans la population ne suffit pas à expliquer cette évolution, qui s'observe aussi bien chez les ressortissants suisses que chez les ressortissants étrangers.

Plus de 80% des jeunes prévenus d'infractions de violence enregistrées par la police sont de sexe masculin. Les voies de fait sont l'infraction la plus souvent commise, avec 23% des cas enregistrés par la police. Les infractions de violence sont le plus souvent perpétrées dans des lieux publics et pour moitié pendant le week-end.

■ Florence Scheidegger, Office fédéral de la statistique

**L'opinion des jeunes sur les générations précédentes et le passage à la vie adulte, une comparaison entre la Suisse et le Tessin**

Que pensent les jeunes Suisses et les jeunes Tessinois de différents sujets liés au passage à l'âge adulte, comme l'entrée dans le monde du travail, le mariage ou l'arrivée d'un enfant? Leurs points de vue différent-ils de ceux des générations qui les précèdent? Comment se positionnent-ils par rapport aux adultes, et plus particulièrement à leurs parents? Les réponses que les premières analyses de l'enquête sur les familles et les générations nous livrent sont parfois surprenantes.

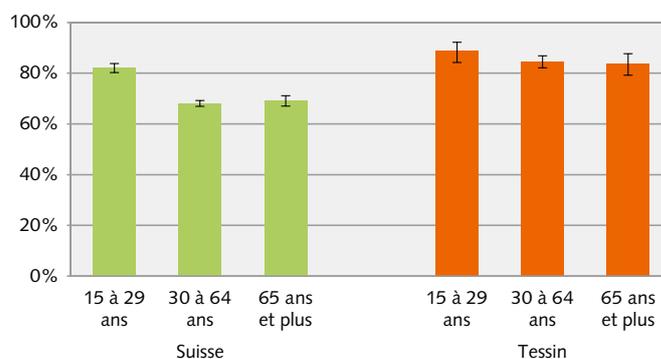
L'enquête thématique sur les familles et les générations contient de nombreuses variables particulièrement intéressantes qui nous ont permis d'examiner le degré d'adhésion des participants à l'égard de plusieurs affirmations concernant le passage vers l'âge adulte et les rapports intergénérationnels. Le point de vue est double: il s'agit de comparer, d'une part, l'échantillon global à l'échantillon tessinois, d'autre part, dans ces deux échantillons, la génération des «jeunes» (15 à 29 ans) à la «génération intermédiaire» (30 à 64 ans) et à celle des «personnes âgées» (65 ans ou plus). Nous tenterons de savoir ce que pensent les jeunes et les moins jeunes de Suisse et du Tessin (canton souvenant considéré comme un cas particulier, pour diverses raisons) sur des sujets comme les rapports entre les parents et leurs enfants, le mariage ou la conciliation entre travail et famille.

L'enquête thématique sur les familles et les générations, réalisée en 2013 par l'OFS, a donné lieu à des interviews auprès d'environ 17'000 personnes âgées de 15 à 79 ans en Suisse, dont plus de 1900 étaient domiciliées au Tessin. La fiche signalétique de cette enquête peut être consultée à l'adresse [www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/population/enquetes/efg.assetdetail.8793.html](http://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/population/enquetes/efg.assetdetail.8793.html)

**1968–2013: du «Don't trust anyone over 30» au «Obey your parents»...**

Les réactions à l'affirmation qui nous sert de point de départ, illustrées dans le graphique G26, surprennent à maints égards, surtout si on les compare aux slogans en vogue 45 ans auparavant, lorsque les jeunes s'étaient mobilisés contre leurs aînés (la formule «Don't trust anyone over 30» est l'une des moins violentes parmi celles qui remettaient en cause l'autorité paternelle).

**«Les enfants doivent respect et obéissance à leurs parents», pourcentages de personnes tout à fait ou plutôt d'accord, par groupe d'âges, en Suisse et au Tessin G26**



┆ Intervalle de confiance à 95%

Source: OFS – EFG 2013 © OFS, Neuchâtel 2016

Dans l'échantillon suisse, le taux d'accord avec l'affirmation «les enfants doivent respect et obéissance à leurs parents» dépasse 80% dans le groupe des jeunes, alors que ce même taux est inférieur à 70% dans les deux autres groupes d'âges. Voilà qui est étonnant, d'autant plus si l'on considère que parmi les 15 à 29 sont sûrement plus représentés ceux qui doivent respect et obéissance (les enfants) plutôt que ceux que devraient les recevoir (les parents).

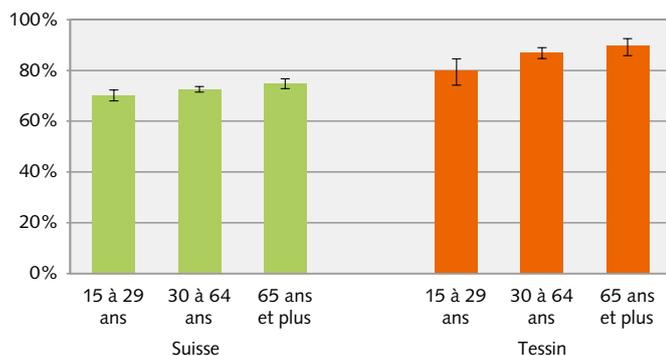
On observe le même phénomène au Tessin, mais il est moins marqué. Dans l'ensemble toutefois, 85% des sondés se disent entièrement ou plutôt d'accord avec cette affirmation, contre 71% dans l'échantillon suisse<sup>10</sup>.

### «Find a girl, settle down, if you want you can marry»: les passages à l'âge adulte, entre travail et famille

Après cette entrée en matière, consacrée aux rapports intergénérationnels, penchons-nous sur les opinions concernant certaines étapes souvent mentionnées dans la littérature concernant les passages à l'âge adulte.

En ce qui concerne l'entrée dans le monde du travail, le graphique G27 représente les réactions à l'affirmation «avoir un emploi constitue la meilleure garantie (pour une femme comme pour un homme) de préserver son indépendance» (on ne va pas aborder ici la thématique gender, pourtant évoquée dans la formulation de la question). Cette opinion est très largement partagée, par 86% des Tessinois interrogés, contre 72% des Suisses. Dans les deux échantillons, le degré d'adhésion à cette affirmation augmente avec l'âge, sans pour autant que les différences soient statistiquement significatives. On aurait pu s'attendre à une corrélation plus marquée, liée à la possible diffusion d'une conception plus pragmatique d'indépendance parmi les adultes.

### «Avoir un emploi constitue la meilleure garantie, pour une femme comme pour un homme, de préserver son indépendance», pourcentages de personnes tout à fait ou plutôt d'accord, par groupes d'âges, en Suisse et au Tessin G27



I Intervalle de confiance à 95%

Source: OFS – EFG 2013

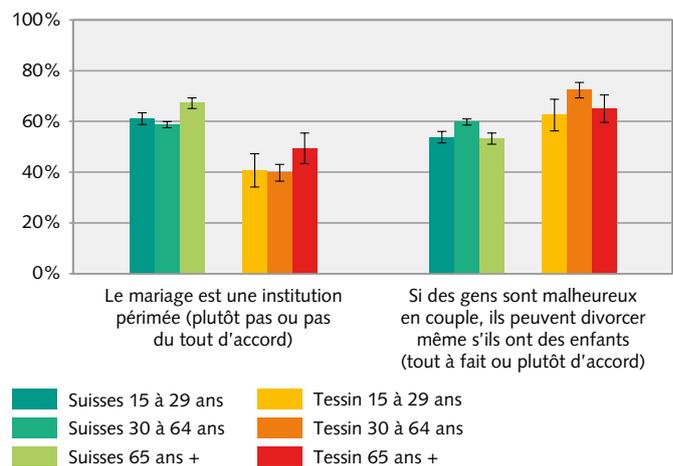
© OFS, Neuchâtel 2016

Le graphique G28 traite du mariage, une institution qui a quelque peu perdu de son lustre au cours du 20<sup>e</sup> siècle, dans la mesure où il n'est plus considéré comme prélude indispensable à la fondation d'une famille. Les données montrent que ses bases restent plus solides au niveau suisse que dans le seul Tessin. Plus de 60% des sondés suisses déclarent ne pas être d'accord avec l'affirmation «le mariage est une institution

périmée», contre un peu plus de 40% des sondés tessinois. Ce résultat peut également surprendre; toutefois, il est corroboré dans le même graphique par le fait que les Tessinois – sous certaines conditions – sont plus favorables au divorce que les Suisses (69% contre 57%).

Dans l'échantillon suisse comme dans l'échantillon tessinois, l'opinion des jeunes sur le mariage ne diverge guère de celle de leurs aînés, tandis que les jeunes rejoignent les personnes âgées dans leur vision du divorce, auquel ils sont moins favorables que la génération intermédiaire.

### Opinions sur le mariage et le divorce, en %, par groupes d'âges, en Suisse et au Tessin G28



I Intervalle de confiance à 95%

Source: OFS – EFG 2013

© OFS, Neuchâtel 2016

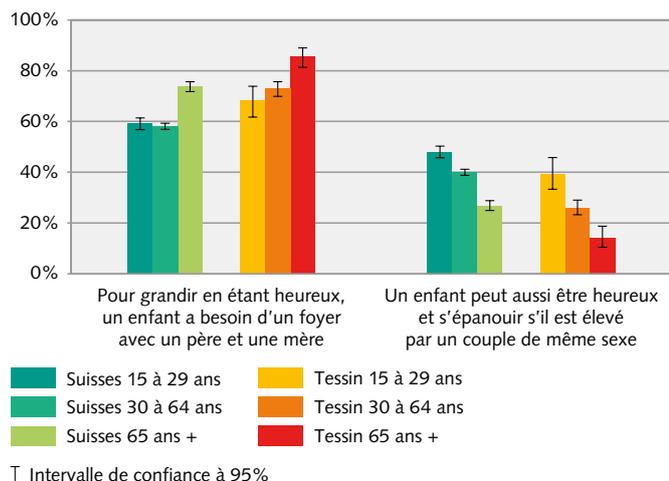
La famille, indépendamment du rôle et de l'importance qu'on veut lui attribuer, a toujours existé et les opinions et les pratiques qui y sont associées évoluent avec les années et les générations. Les deux affirmations présentées dans le graphique G29 remettent quelque peu en question le modèle traditionnel de famille en tant que réunion d'un homme, d'une femme et de leurs enfants. Les Tessinois se montrent plus attachés à ce modèle que les Suisses dans leur ensemble, qui se disent plus ouverts à d'autres configurations.

L'affirmation «pour grandir en étant heureux, un enfant a besoin d'un foyer avec un père et une mère» est approuvée par 74% des Tessinois et par 61% des Suisses. Celle selon laquelle «un enfant peut aussi être heureux et s'épanouir s'il est élevé par un couple de même sexe» trouve l'assentiment de 39% des Suisses et de 26% des Tessinois.

Dans le premier cas, les 65 ans ou plus se distinguent des deux autres groupes dans les deux échantillons, tandis que dans le second, l'approbation diminue progressivement avec l'âge. Ainsi, les jeunes sont plus nombreux à penser qu'un couple homosexuel peut éduquer un enfant heureux, même si cette opinion n'est partagée que par une minorité (seulement au niveau national les favorables approchent le 50%).

<sup>10</sup> Sauf indication contraire, les pourcentages se réfèrent aux échantillons totaux (suisse et tessinois), sans distinction de l'âge.

## Opinions sur les nouveaux modèles familiaux, pourcentages de personnes tout à fait ou plutôt d'accord, par groupes d'âges, en Suisse et au Tessin G29



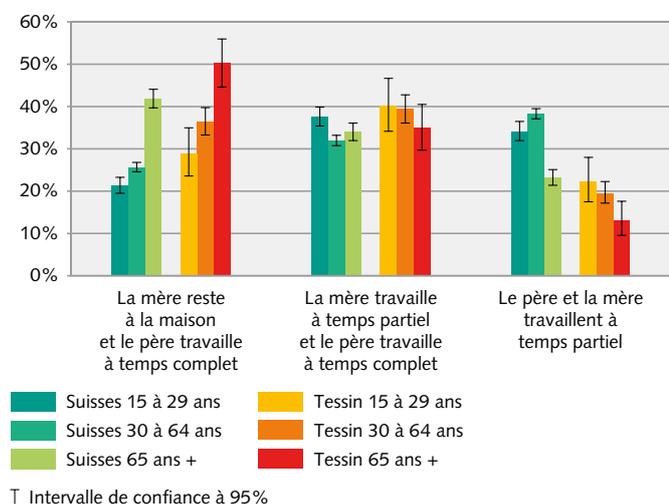
Source: OFS – EFG 2013

© OFS, Neuchâtel 2016

Si on s'intéresse à la naissance des enfants et aux décisions qui y sont liées, le graphique G30 présente les préférences à l'égard de la répartition des activités professionnelles et domestiques entre les parents. On relève des différences marquées entre la population suisse et la population tessinoise: au niveau national, le modèle qui recueille la plus grande adhésion prévoit le temps partiel pour la mère et le père (35% des sondés), tandis que les Tessinois lui préfèrent celui où la mère travaille à temps partiel et le père à temps complet (39%, contre 33% au niveau national). Le modèle dit traditionnel, dans lequel le père travaille à plein temps et la mère reste à la maison, recueille l'adhésion de 38% des Tessinois et de 27% des Suisses.

Toutefois, en Suisse comme au Tessin, l'option préférée des jeunes est «la mère travaille à temps partiel et le père à plein temps», tandis que les 65 ans ou plus adhèrent davantage au modèle traditionnel. Au niveau suisse, le groupe d'âges qui compte le plus d'actifs (les 30 à 64 ans) opte majoritairement pour le modèle selon lequel «la mère et le père travaillent à temps partiel».

## Solution préférée (parmi les trois les plus citées) pour organiser la vie familiale et professionnelle dans une famille avec enfant(s) d'âge préscolaire, par groupes d'âges, en Suisse et au Tessin G30



Source: OFS – EFG 2013

© OFS, Neuchâtel 2016

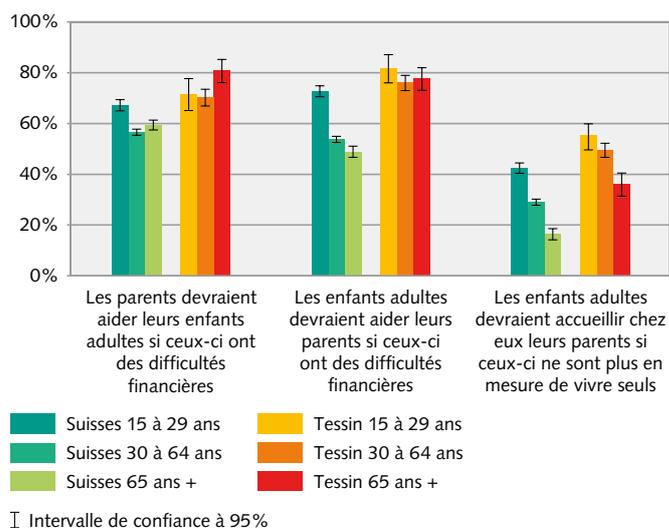
## «With a little help from my family»

Revenons-en aux relations entre les générations. Le graphique G31 illustre les opinions des Suisses et des Tessinois concernant la solidarité entre les parents et leurs enfants et inversement.

L'idée selon laquelle «les parents devraient aider leurs enfants adultes si ceux-ci ont des difficultés financières» rencontre l'adhésion de 72% des sondés au Tessin et de 59% des personnes interrogées au niveau suisse. Si l'on inverse les rôles, la différence augmente, avec 77% des Tessinois et 57% des Suisses qui estiment que «les enfants adultes devraient aider leurs parents si ceux-ci ont des difficultés financières». Enfin, un peu moins de la moitié des Tessinois sont d'avis que «les enfants adultes devraient accueillir chez eux leurs parents si ceux-ci ne sont plus en mesure de vivre seuls». Cela n'est le cas que de 30% des Suisses environ.

Si l'on considère les réponses du point de vue de l'âge, on constate que les 65 ans ou plus sont peu favorables à cette solidarité intergénérationnelle, ce qui peut suggérer de leur part un désir de ne pas être un poids pour leur progéniture. Les jeunes, surtout au Tessin, sont d'autre part les plus favorables à l'idée d'accueillir leurs parents âgés qui auraient perdu leur autonomie. Ces résultats donnent tout leur sens à l'expression «solidarité intergénérationnelle».

## Opinions sur la solidarité entre les générations, pourcentages de personnes tout à fait ou plutôt d'accord, par groupes d'âges, en Suisse et au Tessin G31



Source: OFS – EFG 2013

© OFS, Neuchâtel 2016

## Conclusions

A l'exception (surprenante) de la question relative au mariage et au divorce, les affirmations proposées font apparaître une image de la famille dans l'ensemble plus traditionnelle chez les Tessinois, pour lesquels elle se compose du père, de la mère et des enfants, tenus de respecter leurs parents. Dans cette famille, on attend du père qu'il travaille davantage que la mère, tandis que les parents sont appelés à soutenir leurs enfants devenus adultes et inversement en cas de besoin.

Du point de vue de l'âge, on aurait pu s'attendre à ce que les jeunes présentent des opinions qui se distinguent davantage du reste de l'échantillon, également sur des sujets comme le rôle central du travail et l'importance imputée au mariage. Les 65 ans ou plus semblent être bien plus attachés aux traditions que les jeunes ne sont désireux de les chambouler (bien que ces derniers soient bien mieux disposés vis-à-vis des couples homosexuels). Le fait que les jeunes figurent parmi les plus ardents défenseurs du respect et de l'obéissance aux parents est particulièrement parlant.

L'absence de divergences systématiques entre les positions des jeunes et le reste de l'échantillon (personnes âgées comprises) trouve un écho dans la solidarité intergénérationnelle, plus particulièrement dans la disposition d'une majorité des jeunes à soutenir leurs parents en cas de besoin. Cette redécouverte des liens familiaux représente peut-être pour eux une sorte de certitude rassurante, dans une société en quête de repères.

Il convient cependant de garder à l'esprit que les opinions exprimées par les jeunes concernaient des situations auxquelles la plupart d'entre eux n'avaient pas encore été confrontés (par exemple la prise en charge des parents devenus dépendants), et qu'elles peuvent donc revêtir un caractère purement idéal ou romantique, et toutefois significatif.

■ Mauro Stanga – Office de la statistique du canton du Tessin (Ustat)

## Informations complémentaires

### Données statistiques et publications

- L'Office fédéral des assurances sociales (OFAS) a développé, en collaboration avec la Conférence des directrices et directeurs cantonaux des affaires sociales (CDAS), **une plateforme consacrée à la politique de l'enfance et de la jeunesse en Suisse**. Cette nouvelle plateforme rassemble des informations sur la politique de l'enfance et de la jeunesse en Suisse: [www.politiqueenfancejeunesse.ch](http://www.politiqueenfancejeunesse.ch). Elle comble ainsi une lacune, puisque pour la première fois, un service centralise des informations à l'échelle nationale et les met en ligne.
- A l'occasion de la Journée internationale de la jeunesse, Eurostat a publié en août dernier des données sur les **inégalités économiques** entre les jeunes du sud et du nord de l'Europe.
- L'OMS publie la **Stratégie mondiale pour la santé de la femme, de l'enfant et de l'adolescent (2016–2030)**, traitant notamment de la possibilité de mettre fin aux décès évitables chez toutes les femmes, tous les enfants et tous les adolescents, d'améliorer sensiblement leur santé et leur bien-être et d'opérer les transformations qui permettront de façonner un avenir plus prospère et plus viable.

### Impressum

En 2016, la Newsletter Démos paraît semestriellement. Elle présente des informations concernant l'actualité statistique suisse récente, en particulier celle de la démographie de notre pays. Vous pouvez vous y abonner gratuitement ou la télécharger depuis le portail statistique.

[www.statistique.ch](http://www.statistique.ch) → Trouver des statistiques → 01 – Population

Numéro OFS: 239-1602-05

#### Réalisation et complément d'information:

Office fédéral de la statistique, Section Démographie et migration, tél. 058 463 67 11

[info.dem@bfs.admin.ch](mailto:info.dem@bfs.admin.ch)

**Rédactrice responsable:** Fabienne Rausa, OFS

**Rédaction:** Christelle Bérard Bourban, Réjane Deppierraz, Christoph Freymond, Fabienne Rausa, Florence Scheidegger, Juan Segura OFS, Mauro Stanga USTAT

**Graphiques et Layout:** Section DIAM, Prepress / Print de l'OFS

**Texte original:** allemand, français, italien

**Traduction:** Services linguistiques de l'OFS

**Page de couverture:** OFS; concept: Netthoevel & Gaberthüel, Bienne; photo: © Chancellerie fédérale – Béatrice Devènes, Dominic Büttner